



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا محمد بوضياف

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed BOUDIAF



Procès-verbal du Conseil Scientifique de l'Université

11 JUIN 2018



Année universitaire 2017/2018

**Session ordinaire du Conseil Scientifique de l'Université
11 juin 2018**



Étaient présents :

N°	Nom et Prénom	Qualité
1.	Mme Nassira BENHARRATS	Rectrice
2.	Mr Brahim BENYAHIA	Secrétaire Général
3.	Mr Mohamed BOUZIT	Vice- Recteur de la Formation Supérieure du 1er et 2eme cycle, la Formation Continue, les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation
4.	Mr Lahouari TEMIMI	Vice-recteur chargé de la Formation Supérieure de Post-Graduation de l'Habilitation Universitaire et de la Recherche Scientifique
5.	Mr Mebrouk HAMMANE	Vice-recteur chargé du Développement, de la Prospection et de l'Orientation.
6.	Mr Amine Bouziane HAMMOU	Vice-recteur des relations extérieures, de la coopération, de l'animation et de la communication et des manifestations scientifiques.
7.	Mr Abdelkader HACHICHI	Doyen de la Faculté d'Architecture et de Génie Civil
8.	Mr Abbes AZZI	Doyen de la Faculté de Génie Mécanique
9.	Mr Abdelghani TEBBOUNE	Doyen de la Faculté de Physique
10.	Mr Bachir DJEBBAR	Doyen de la Faculté de Mathématiques et Informatique
11.	Mr Larbi KACIMI	Doyen de la Faculté de Chimie
12.	Mr Abdellah BOUDJEMAA	Doyen de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie
13.	Mr Bachir GHANEM	Doyen de la Faculté de Génie Électrique
14.	Mr Hichem LOUH	Directeur de l'institut d'Éducation Physique et Sportive
15.	Mr Nouredine SAADA	Directeur du CEIL
16.	Mr Zoubir AHMED FOUATIH	Président du Conseil Scientifique Faculté de Génie Électrique
17.	Mr Djilali YEBDRI	Président du Conseil Scientifique Faculté d'Architecture et de Génie Civil
18.	Mme Amina SABEUR	Présidente du Président du Conseil Scientifique Faculté de Génie Mécanique
19.	Mr Ahmed BEKKA	Président du Président du Conseil Scientifique Faculté de Chimie
20.	Mme Hadria FIZAZI	Présidente Président du Conseil Scientifique Faculté de Mathématiques Informatique
21.	Mme Nadhira MAHTAR	Président du Président du Conseil Scientifique Faculté de Sciences de la Nature et de la Vie



22.	Mr. Tarik KADDOUR BENDAHMA	Président du Conseil Scientifique de l'IEPS
23.	Mr. Mohamed BENKADA	Représentant des enseignants de la Faculté de SNV
24.	Mr Ahmed ALLALI	Représentant des enseignants de la Faculté de Génie Électrique
25.	Mr. Adda Belkacem ALI PACHA	Représentant des enseignants de la Faculté de Génie Électrique
26.	Mr Bachir KASMI	Représentant des enseignants de l'institut d'Éducation Physique et Sportive
27.	Mr Lahouari ADJLOUT	Représentant des enseignants de la Faculté de Génie Mécanique
28.	Mr Aissa SEDDAK	Représentant des enseignants de la Faculté de Génie Mécanique
29.	Mr Abbas BELFAR	Représentant des enseignants de la Faculté de Physique
30.	Mr Nossair ZIANI	Représentant des enseignants de la Faculté de Physique
31.	Mr Abdelaziz BENDRAOUA	Représentant des enseignants de la Faculté de Chimie
32.	Mr Mohamed HADJAL	Représentant des enseignants de la Faculté de Chimie
33.	Mr Abdessalam GUEZZOULI	Représentant des enseignants de la Faculté d'architecture et de Génie Civil
34.	Mr Abdelkhalek MEBARKI	Représentant des enseignants de la Faculté d'architecture et de Génie Civil
35.	Mr Brahim EL OUADI	Représentant des enseignants de la Faculté d'architecture et de Génie Civil
36.	Mme Rachida HADIBY GHOUL	Coordinatrice de la cellule d'accompagnement pédagogique
37.	Mr Mostefa FODIL	Responsable de la cellule d'assurance qualité
38.	Mr Maamar BOUDIA	Responsable de la cellule d'information et de communication
39.	Mr Guelta BOUCHIBA	Responsable du Réseau Informatique
40.	Mr Belal AL-SHAQAQI	Responsable de la cellule d'information intégrée
41.	Mme Sabria BELGHORAF	Conservatrice de la bibliothèque

Étaient absents :

Mme Soumia BENDELLA : Président du CS de la Faculté de Physique : Absence excusée

Ordre du jour
Du conseil scientifique d'université du 11 juin 2018 :

1. Bilan du Vice-rectorat chargé de la formation supérieure de graduation, la formation continue et des diplômés :

- a) Note de Monsieur le Secrétaire Général concernant la rentrée universitaire 2018-2019,
- b) Ouverture de nouveaux parcours professionnalisants.
- c) Validation du guide des procédures pédagogiques communes.
- d) Préparation des diplômes des étudiants sortants.
- e) Accompagnement pédagogique des enseignants.

2. Bilan Vice-rectorat chargé du Développement, de la Prospection et de l'Orientation

- a) État des lieux des opérations d'équipements des labos en cours d'exécution sur le budget du FNRSST de l'année 2018
- b) Situation des opérations centralisées DDP en cours

3. Bilan du Vice-rectorat chargé des Relations Extérieures, la Coopération, de l'Animation Scientifique et des Manifestations Scientifiques

- a) Validation des bourses de mobilités : Programme PROFASB+, PNE.
- b) Validation de conférences internationales pour 2018-2019.
- c) Présentation de la plateforme dédiée aux stages PFD
- d) Installation des coordinateurs Erasmus au niveau des facultés

4. Bilan du Vice-rectorat chargé de la formation supérieure de troisième cycle, de l'habilitation universitaire, la recherche scientifique, et la formation supérieure de post-graduation

- a) Validation des offres de formations Doctorales.
- b) Validation des nouvelles modalités de soutenance de Doctorat et d'Habilitation Universitaire.

5. Présentation de l'avant-projet d'établissement

6. Divers

- a) Projet de loi d'orientation de l'Enseignement Supérieur
- b) Recours Post-graduation



Le Lundi 11 Juin 2018, s'est réuni le conseil scientifique de l'université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf en session ordinaire.

La séance a été ouverte à 10h par Madame la Rectrice qui a souhaité la bienvenue à tous les membres. Elle a ensuite parlé des principaux chapitres concernant le fonctionnement de l'université ; notamment la pédagogie, la Formation Doctorale, la Recherche, la Planification et la Prospective, les Relations Extérieures, la Formation des Enseignants et l'Assurance Qualité.

Elle a aussi mis l'accent sur l'avant-projet d'établissement qui doit être validé par le conseil de direction programmé le Mercredi 13 juin 2018.

Au chapitre de la pédagogie, Madame la Rectrice a mis en exergue la stabilité relative de l'année universitaire, en effet 14 semaines d'enseignement par semestre ont été effectuées à l'exception de l'institut d'éducation physique et sportive STAPS qui a connu un mouvement de grève nationale.

Madame la Rectrice a précisé que les examens de fin de semestre, les rattrapages et les délibérations se sont déroulés selon les plannings établis par les facultés pour le S1, le S2 est en cours de finalisation. Cette année la faculté de chimie a programmé l'ouverture de deux nouveaux Masters professionnalisants en partenariat avec l'IAP.

Concernant l'harmonisation des procédures, un guide des procédures pédagogiques communes sera présenté aux membres du CSU pour discussion et éventuellement validation.

Concernant la Formation des enseignants aux nouvelles pratiques pédagogiques, Madame la Rectrice a précisé que l'USTO a mobilisé tous les moyens pour faire de la formation des formateurs un succès grâce aux concours des experts locaux et externes. Ainsi, dans sa première édition 2016-2017, 75 enseignants, recrutés ont été formés. Cette année 45 nouvelles recrues ont bénéficié de la formation.

Concernant la Formation Doctorale, Madame la Rectrice a informé les membres du CSU des nouveaux critères pour la recevabilité des dossiers de soutenances de thèses de Doctorat et d'Habilitation Universitaires et des nouvelles procédures de soumission des projets de recherches pour la formation universitaire PRFU.

Par ailleurs, Madame la rectrice a attiré l'attention des membres du CSU sur le gel massif des formations doctorales habilitées au titre de l'année 2016-2017 entraînant une réduction du nombre de postes de 122 à 55 seulement.

Les concours de Doctorat seront organisés en octobre 2018 pour l'USTO, les inscriptions des candidats se feront en ligne et les imperfections enregistrées en octobre dernier seront prises en charge. À cet effet, une réunion de coordination entre le vice-recteur, les services de PG et les responsables de CFD sera programmée pour préparer l'organisation des concours, perfectionner la procédure et mettre en place les mécanismes de gestion du travail collaboratif pour cerner les responsabilités et éviter toute dérive.

Par ailleurs, une nouvelle conception des projets de recherche « CNEPRU » rebaptisés projets PRFU, qui deviennent des instruments de formation et des espaces de recherche pour la formation doctorale.



Au chapitre de la Recherche Scientifique, l'année précédente a été marquée par l'audit des laboratoires de recherche dont le financement est désormais assujéti aux preuves de résultats.

Madame la Rectrice a informé les membres du CSU que sur 39 laboratoires de l'USTO, 6 ont été expertisés insuffisants et leurs financements sont gelés. Il est recommandé à ceux qui restent en fonctionnement de participer activement à la formation doctorale, développer une recherche appliquée, utile au secteur socioéconomique et participer plus activement à améliorer la visibilité de l'USTO-MB par une augmentation de la production scientifique, publications, brevets...

Ceux dont les financements sont gelés doivent continuer à travailler pour obtenir des financements.

Au chapitre de la Planification et de la Prospective, Madame la Rectrice a cité en premier, la question des infrastructures. Elle a abordé le problème de livraison des 2000 places pédagogiques dans laquelle l'USTO n'a aucune responsabilité. Pareillement pour la réhabilitation du bloc B du département d'architecture, la livraison du gymnase de l'USTO et la livraison de la salle omnisport de l'IGCMO, ou l'USTO reste tributaire de la DEP et de la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Concernant la Coopération, Madame la Rectrice a souligné que le bilan de la coopération a montré une meilleure visibilité de l'USTO grâce à une évolution significative dans le tissage des relations avec le monde extérieur : Entreprises nationales et multinationales, Universités nationales et étrangères. Tous les programmes dans lesquels l'USTO est partenaire avantagent en priorité les doctorants mais également la formation des staffs administratifs et la participation des enseignants aux enseignements chez les partenaires. Madame la Rectrice a mis l'accent sur la nouvelle organisation des stages des staffs ATS qui sera planifiée par objectifs. Elle se fera par groupe thématique avec la collaboration des universités partenaires.

Au chapitre de la gouvernance, Madame la Rectrice a rappelé que pour cette année, trois instruments de planification, d'évaluation et d'amélioration du fonctionnement de notre établissement ont été finalisés ou en voie de finalisation, soient ; l'autoévaluation, le projet d'établissement et la numérisation des services pédagogiques et administratifs.

Concernant le Projet d'établissement, Madame la Rectrice a informé les membres du CSU que cet outil stratégique dans la démarche d'amélioration continue est essentiel pour permettre à l'USTO-MB d'atteindre ses objectifs planifiés sur cinq années. Un avant-projet est finalisé et sera dans un premier temps validé par le conseil de direction élargi aux membres du comité de pilotage. Après avis des experts de la commission d'évaluation des projets d'établissement constituée par le MESRS, la version finie sera proposée pour approbation au prochain CSU avant son introduction au CA.

Madame la rectrice a souligné que la réalisation de ce projet n'a pu être assurée que grâce à l'engagement et à la participation de tous les acteurs de notre université.

Concernant la démarche qualité, Madame la Rectrice a informé les membres du CSU que l'USTO-MB a entrepris de continuer le processus assurance qualité en finalisant les trois



domaines restant RNAQUES: Les infrastructures, la Coopération et les Relations avec l'environnement socioéconomique. Le rapport de cette autoévaluation est finalisé et sera transmis à la CIAQUES avant la fin juin 2018.

Au chapitre de la numérisation des services pédagogiques et administratifs, madame la rectrice a précisé qu'un comité local de numérisation a été installé à l'USTO-MB en Février 2018.

Quelques pratiques et outils d'amélioration et de modernisation des services dans le cadre du PAPS ou en dehors ont été entrepris cette année. La première étape a consisté en la collecte de données pour faciliter l'accès à l'information à tous les niveaux. Une plateforme a été mise en place pour le recensement électronique des étudiants, des enseignants et des ATS. Toute la communauté a été invitée à s'inscrire et à remplir les données personnelles et professionnelles, cette plateforme est fonctionnelle. En projet immédiat il est question de la mise en place d'une plateforme de service pour les personnels enseignants et travailleurs, pour des demandes de documents administratifs (attestation de travail, fiche de paye, ...).

La troisième action concernera la mise en place d'une plateforme pour la gestion des stages PFD des personnels enseignants, étudiants (Master 2 et Doctorat) et ATS. Elle sera fonctionnelle à partir de juin 2018. L'amélioration de la plateforme de e-learning: multiplication des cours en ligne, avec possibilité de téléchargement des cours et TD...etc., est en cours de réalisation, de même que la création des comptes Moodle pour les enseignants et les étudiants de l'USTO-MB. La mise en place d'une chaîne You Tube pour les cours vidéo est programmée pour l'année prochaine. La numérisation de la bibliothèque pour la mise en ligne des thèses a déjà été entamée et elle est partiellement fonctionnelle. Pour les moyens généraux, il est projeté de poursuivre le développement de la plateforme de gestion des stocks avec des codes barre pour faciliter les inventaires.

Pour finir, Madame la Rectrice a précisé que le respect des opérations planifiées est un indicateur important de la bonne gouvernance. Ainsi le Chronogramme de l'année universitaire 2017-2018 présenté au CSU de Décembre 2017 t a été respecté en majorité.

Chronogramme de l'année universitaire 2017-2018

Activités	Date	Horaire et lieu	Observations
Rentrée universitaire	03/09/2017		Respecté
Rentrée solennelle	04/10/2017	9h à l'auditorium	Respecté
Conseil Scientifique de l'Université	05/12/2017	9h au 14 ^{ème} étage	Respecté
Conseil d'Administration	15/02/2018	9h au 14 ^{ème} étage	En avance Fait le 16 janvier 2018
Conseil Scientifique de l'Université	15/04/2018	9h au 14 ^{ème} étage	annulé
Conseil d'Administration	15/05/2018	9h au 14 ^{ème} étage	Reporté à une date ultérieure
Conseil Scientifique de l'Université	01/07/2018	9h au 14 ^{ème} étage	En avance de trois semaines Fait le 11 juin 2018
Cérémonie de clôture de l'année universitaire	04/07/2018	9h à l'auditorium	programmée à la date fixée



Madame la Rectrice a ensuite invité les Vices- Recteurs à présenter les bilans de leurs structures respectives.

I. Vice-Rectorat de la Formation Supérieure du 1er et 2eme cycle, la Formation Continue, les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation

Monsieur le vice-recteur a pris la parole pour exposer les points suivants :

1. Rentrée universitaire 2018-2019

Monsieur le Vice-recteur a commencé par présenter la note de Monsieur le Secrétaire Général concernant la rentrée universitaire 2018-2019 et qu'il a résumé dans les points suivants :

- Le début des enseignements aura lieu au plus tard le 16 septembre 2018.
- La durée des enseignements effectifs sera au minimum de 14 semaines par semestre.
- Les sessions des examens de rattrapage seront organisées à la fin de chaque semestre.
- Le Respect des périodes de congés.
- La distribution des charges pédagogiques sera établie avant la rentrée universitaire. Cette distribution sera confectionnée en respectant des critères établis par l'arrêté 08-130.
- Les emplois du temps seront élaborés avant la rentrée universitaire 2018-2019.
- Les enseignants et les étudiants seront informés de ces emplois du temps par le biais des sites des structures de l'établissement.
- Il faut utiliser de façon optimum le temps pédagogique en utilisant tous les créneaux de la journée, même les samedis et en encourageant les échanges des équipements et des structures existants au niveau de l'établissement.
- Il faut mettre à la disposition des étudiants tous les programmes détaillés des offres de formation fonctionnelles par le biais du site de l'établissement avant le démarrage des enseignements.
- Il faut faciliter l'accès aux bibliothèques pour les enseignants et les étudiants et faire en sorte que ces structures restent ouvertes de 8h00 à 18h00.
- Il faut mettre à la disposition des nouveaux étudiants des bureaux et des cellules d'information et d'orientation et des prospectus sur l'organisation et le fonctionnement de l'établissement et toutes les informations en relation avec la pédagogie et les activités scientifiques et culturelles. Il est nécessaire d'activer le tutorat.

2-Ouverture de nouveaux parcours professionnalisants.

Deux masters dans la filière du Génie des procédés-Faculté de Chimie seront ouverts en collaboration avec l'Institut Algérien du Pétrole. Il s'agit des Masters en :

- Génie des plastiques
- Corrosion et protection

3- Validation du guide des procédures pédagogiques

Mr le vice-recteur a exposé l'avant-projet du guide des procédures pédagogiques commues pour discussion et validation par le CSU. Le document structuré en 4 chapitres ; Enseignement, Déroulement des examens et contrôle d'évaluation, Correction des examens, Affichage des notes, Consultations des copies et Contre-correction et enfin les Délibérations a



été présenté par le Mr le vice-recteur aux membres du CSU, un débat a été ouvert. Vu que les membres du CSU ont formulé beaucoup de propositions concernant le contenu du guide, un comité *ad-hoc* a été constitué pour étudier le document, synthétiser les propositions et élaborer la version finale de ce guide des procédures pédagogiques communes à l'USTO-MB. Le document définitif sera diffusé à la rentrée 2018-2019.

4- Préparation des diplômes des étudiants sortants.

En dernier point, Mr le vice-recteur a insisté auprès des Doyens de Facultés pour que les diplômes des étudiants sortants soient prêts avant le 04 juillet 2018.

5-Cellule d'accompagnement pédagogique

Ensuite Madame la responsable de la cellule de veille pédagogique a pris la parole pour parler du bilan annuel du programme d'accompagnement pédagogique des enseignants nouvellement recrutés, effectué pendant l'année 2017-2018.

Elle a d'abord précisé que cette année, 45 enseignants ont été inscrits au programme qui a démarré le jeudi 07 Décembre 2017, pour être achevé le Jeudi 03 Mai 2018.

Ce programme d'accompagnement a pour objectifs de développer les compétences personnelles et professionnelles nécessaires à l'intégration des enseignants nouvellement recrutés dans leur mission et d'identifier des aptitudes exceptionnelles de Leadership, de créativité et d'initiative parmi eux. Pendant les 15 semaines de formation, cinq axes avec 16 thèmes ont été développés pour un volume horaire global de 51h en plus de 9h d'accompagnement pédagogique et professionnel. Les jeunes enseignants ont effectué plus de 60h de travail personnel pour la préparation des ateliers, exposés, projets et autres travaux demandés dans le cadre de l'évaluation continue. Parallèlement à ce programme réalisé à l'USTO, 42 enseignants ont pleinement participé à la formation sur les TICE conduite par l'université des frères MENTOURI de Constantine et sont à la dernière activité qui porte sur l'utilisation de la plateforme de e-learning de l'USTO. Pour cela le responsable de la plateforme a inscrit tous les enseignants ainsi que leurs groupes d'étudiants pour réaliser cette partie de la formation.

Cette année, le perfectionnement en langue Française et Anglaise n'a pas été programmé, les enseignants peuvent toujours se rapprocher du CEIL de l'USTO pour l'effectuer s'ils en ressentent la nécessité.

En vue de valoriser les efforts et le sérieux des enseignants, les membres de la cellule d'accompagnement pédagogique ont proposé une procédure d'évaluation à trois composantes :

- Une note d'assiduité qui tiendra compte des états d'absences aux différentes activités du programme.
- Une évaluation formative constituée par les travaux personnels des enseignants effectués sous forme d'ateliers, de travaux d'équipes, de présentations orales et d'activités d'expression écrite.
- Une évaluation sommative sous forme d'examen écrit composé de 6 questions de synthèse, sur une durée de 2H. Cet examen a été organisé le Jeudi 03 Mai 2018.

Trois enseignantes ont été ajournées du programme de cette année, il s'agit de Mme Hamida Hakima qui a démissionné de son poste d'enseignante à l'USTO-MB, Mme Belarbi Soumia



qui a eu un congé de maternité et de Mme Almamouni El hachemia. Elles suivront obligatoirement le programme en 2018-2019.

La remise des attestations de formation se fera lors de la cérémonie de clôture prévue le 20 juin 2018.

II. Vice Rectorat des Relations Extérieures, de la Coopération, de l'Animation et des Manifestations Scientifiques

Monsieur le Vic recteur a pris la parole pour parler des points suivants :

1. Manifestations scientifiques

Conférences 2017-2018

Durant l'année en cours 2017-2018, l'USTO a organisé deux conférences internationales :

- Deuxième Conférence internationale sur l'Optique et Photonique « OPAL- 2018 » organisée par la Faculté de Physique du 05 au 07 mai 2018 en collaboration avec la SAOP.
- Sixième Conférence internationale sur l'Intelligence artificielle et ses applications « CIIA 2018 » organisée par la faculté de Mathématique et informatique, du 8 au 10 mai 2018 avec la collaboration de l'Université Moulay Tahar de Saida, des universités Concordia et Regina du Canada.

Conférences programmées en 2018-2019

Pour l'année prochaine, l'USTO prévoit d'organiser :

- Un Colloque international sur l'« Optimisation et les Systèmes d'Informatiques » qui sera organisé par la faculté de Mathématiques et Informatique du 04 au 06 septembre 2018.
- La 4^{ème} édition du Colloque international « Sols non saturés et constructions durables » programmée par la faculté d'Architecture et de Génie Civil, du 30 au 31 octobre 2018.
- Un Workshop international sur la « La Cryptographie et ses Applications » organisé par la faculté de Génie Électrique du 22 au 23 avril 2019.
- Un Congrès international sur le « Génie des procédés » sera organisé par la faculté de Chimie en juin 2019.
- Une Conférence internationale sur « le génie mécanique », organisée par la faculté de Génie Mécanique en Octobre 2018.
- La 11^{ème} Conférence Nationale sur la Haute Tension CNTH'19 sera organisée par la faculté de Génie électrique les 10 et 11 Avril 2019.

2. Programmes de mobilité internationale

Programmes au titre de l'année 2017-2018

Dans le cadre du Programme PROFAS B+ au titre de l'année 2017-2018 pour les Doctorants non-salariés, 23 dossiers ont été soumis à la sélection, 23 dossiers ont été sélectionnés par la CRUO et 04 candidats ont été retenus après entretien avec la commission mixte.

Dans le cadre du programme PNE au titre de l'année 2017-2018 pour les enseignants ; les 04 dossiers soumis à la sélection ont été acceptés. Ces dossiers sont en cours d'évaluation au niveau des services du MESRS.



Au titre de l'année 2018-2019, 60 mobilités sont prévues dans le cadre du programme ERASMUS +. Pour une meilleure organisation et réalisation de ces mobilités, Mr le vice-recteur a proposé l'installer d'un coordinateur Erasmus par faculté.

Le coordinateur de la faculté sera garant du processus de reconnaissance complet des crédits acquis par les étudiants dès leur retour de mobilités, il aura pour missions de :

- Orienter et informer les étudiants désirant postuler pour une mobilité,
- Guider dans le choix de la formation approprié dans l'établissement d'accueil.
- Prendre part aux commissions de présélection des candidats Erasmus+ (étudiants, staff académique et administratif).

Les coordonnées de chaque coordinateur seront accessibles et affichées sur le site web de l'université pour les candidats en mobilités entrantes et sortantes.

Dans le cadre du même programme, un stage de formation de 5 jours est prévu pour un groupe de 15 personnels ATS auprès de l'universités Espagnole de CADIX sur un thème arrêté par les deux universités partenaires.

Concours national pour l'obtention de bourses de formation doctorale à l'étranger

Au titre de l'année 2018-2019, 03 étudiants de la faculté SNV ont réussi le concours d'accès aux bourses en option Sciences alimentaires, et un étudiant de la faculté Mathématique-Informatique en option Mathématiques.

Présentation de la plateforme dédiée aux stages PFD

En dernier, Monsieur le vice-recteur a présenté la plateforme numérique, en cours de construction, qui sera dédiée à l'inscription en ligne des demandeurs de stages PFD. Cette plateforme sera mise à la disposition des enseignants, ATS, doctorants et étudiants en Master 2, désirant demander un stage PFD, dès la fin juin 2018.

III. Vice Rectorat du Développement, de la Prospective, de l'information et de l'orientation

Monsieur le vice-recteur a exposé un état des lieux sur les projets et programme suivants :

- Au chapitre des Crédits d'équipements, par le Fond National de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique, Monsieur le vice-recteur a exposé un état des lieux des opérations d'équipements des laboratoires en cours d'exécution pour l'année 2018, et un état récapitulatif des opérations FNRSST.
- Concernant les Équipements DDP, un point de situation des opérations centralisées DDP en cours a été présenté. Les problèmes relatifs aux réserves sur la réception des 2000 places pédagogiques et à la réhabilitation du bloc d'Architecture sont toujours d'actualité ; L'USTO ne cesse de faire des requêtes auprès des autorités compétentes pour débloquer la situation.
- En dernier point, Monsieur le vice-recteur a présenté une synthèse des opérations inscrites à l'indicatif de la wilaya d'Oran, les 2000 places pédagogiques, la réhabilitation du bloc B de l'institut d'architecture, le gymnase qui sont toujours en cours.



Madame la Rectrice a ajouté que cette année, le rectorat de l'USTO a reçu multiples lettres de revendications concernant l'état des ascenseurs et le problème d'étanchéité des bâtiments. Elle a précisé que des négociations interministérielles sont en cours pour lever le gel des crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations qui sont mûries depuis une année par les services de l'USTO. Dès l'aboutissement de la procédure, les services de planification pourront entamer les concrétisations de ces deux opérations.

IV. Bilan du Vice-Rectorat Chargé de la Formation Supérieure de Troisième Cycle, de l'Habilitation Universitaire, de la recherche Scientifique, et de la Formation Supérieure de Post-Graduation

Monsieur le vice-recteur a présenté les points suivants :

1. Validation des offres de formations doctorales 2018-2019

Les résultats de la commission d'évaluation des offres de formation doctorale au niveau de la CRUO, sont résumés dans le tableau suivant :

Domaines	Filières	Spécialités	Habilitation	Gels	Nombre de postes
6	14	34	13	21	63

La liste des formations agréées est disponible sur le site Web de l'USTO-MB.

2. Nouvelles modalités de Soutenance de Doctorat et Habilitation Universitaire

Monsieur le vice-recteur a présenté un tableau comparatif des modalités de soutenance de thèse de doctorat en sciences, et D-LMD arrêtées par la circulaire N° 03 du 08 Mars 2018, et les critères adoptés par le CSU de l'USTO tenu en date des 16 et 19-06-2016. Ne sont pas concernés par cette circulaire les D1 et D2 qui restent régis par l'arrêté N° 547 du 02 juin 2016 en date de ce CSU.

Cette comparaison a révélé une similitude quasi-totale entre les nouvelles dispositions apportées par la circulaire et les critères déjà en application à l'USTO depuis le CSU de juin 2016.

Le vice-recteur a informé les membres du CSU de la note d'application de la DGFES sur les revues scientifiques de catégorie A et B pour le domaine ST.

Il a mis en relief l'ambiguïté entre la circulaire N° 03 du 08 Mars 2018 et cette note, notamment la mesure de visibilité des revues scientifiques de catégorie B.

Conformément à la circulaire N° 03 du 08 Mars 2018, pour prétendre à une soutenance de Doctorat ou d'Habilitation Universitaire dans le domaine ST, l'arrêté stipule que les articles doivent être publiés dans des revues scientifiques répondants aux critères suivants :

- 1- Revue de catégorie A appartenant au WOS avec un IMPACT FACTOR strictement positive ($IF > 0$) sans restriction et/ou de catégorie B appartenant à la base SCOPUS avec un SCIMAGO JOURNAL RANK strictement positif ($SJR > 0$) et non payante.
- 2- La revue ne doit pas figurer dans la liste des revues et des éditeurs prédateurs établie par la DGRSDT et qui est disponible sur leur site.
- 3- La revue doit être pérenne d'au moins deux ans.

NB : Les autres critères établis par le CSU des 16 et 19 juin 2016 restent toujours en vigueur.



3. Soutenance d'Habilitation universitaire

Monsieur le vice-recteur a informé les membres du CSU que l'habilitation universitaire est désormais régit par l'arrêté n°170 du 20 février 2018 fixant les modalités de mise en œuvre des dispositions relatives à l'habilitation universitaire qui abroge l'arrêté 521 du 05 -09-2013.

La nouveauté introduite par cet arrêté est relative à:

a. Type de Doctorat

L'Habilitation Universitaire concernera désormais, en plus des enseignants titulaires de Doctorat en Sciences, les enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat LMD (au sens du décret exécutif N° 08-265 du 19-08-2008).

b. La durée de l'exercice des candidats

Le Candidat devra avoir exercé au moins trois ans dans un établissement universitaire avant de prétendre à l'Habilitation Universitaire.

c. La suppression des sessions pour le dépôt des dossiers.

Le dépôt des dossiers se fera tout au long de l'année universitaire,

d. Le choix de l'établissement

Le candidat est libre de choisir un établissement de sa spécialité pour déposer son dossier si son établissement d'origine n'est pas habilité.

e. La constitution du dossier

La constitution du dossier a été unifiée pour tous les établissements.

4. Projets de recherche-formation universitaire PRFU

Le vice-recteur a informé les membres du CSU que les projets PRFU sont régit par la circulaire N° 02 du 20 Février 2018 qui détaille la procédure de recevabilité et de gestion des projets de recherche-formation universitaire.

Cette procédure précise que :

- Les projets PRFU ont pour principale vocation, le soutien à la formation doctorale dans les établissements supérieurs.
- La durée du projet est fixée à 4 ans
- Pour être recevable, la moitié ou les deux tiers des membres de l'équipe du projet doit être des doctorants.
- La sélection des projets se fait à deux niveaux: l'établissement et la Conférence Régionale Universitaire concernée.
- L'évaluation se fait à mi-parcours et en fin de parcours et concerne:
 - ✓ Le nombre de thèses soutenues
 - ✓ Les publications
 - ✓ Les brevets
 - ✓ Les communications nationales et internationales
 - ✓ Les ouvrages

V. Présentation de l' « avant-projet d'établissement »

Madame la Rectrice a repris la parole pour présenter l'avant-projet d'établissement. Elle a d'abord remercié le comité de pilotage et tous les acteurs qui ont participé à l'élaboration de cette première version. Elle a ensuite présenté les différentes étapes de rédaction de ce document, soient :



1. Étape préparatoire

Pendant cette première phase, a concerné la mise en place les différents organes de travail (comité de pilotage, Groupes de travail transversaux par faculté Groupes de travail thématiques par domaine de formations, filières et spécialités), suivie de la collecte des données et de l'analyse et synthèse des propositions.

2. Étape Diagnostic

Cette étape a consisté à effectuer une étude diagnostic détaillée basée sur le rapport d'autoévaluation portant sur l'ensemble des domaines du référentiel de la CIAQUES et sur les rapports de tous les groupes de travail.

3. Étape d'Analyse de l'environnement économique

Cette étude réalisée avec rigueur et objectivité a permis de positionner l'établissement dans son environnement socioéconomique pour adapter les propositions et opérer les changements nécessaires dans les programmes pédagogiques et de recherche afin d'être en adéquation avec les réalités du terrain.

4. Étape de Synthèses des propositions

La détermination des axes prioritaires et des objectifs associés a été basée sur une analyse SWOT qui a permis d'identifier les forces et les faiblesses mises en exergue par le diagnostic. Elle tient compte également des besoins de l'environnement économique. Cinq axes ont été déterminés, il s'agit de la formation, la recherche, la coopération, la gouvernance et la vie dans l'établissement.

5. Étape Élaboration et présentation du programme d'action

Chaque objectif a été traduit en un ensemble d'actions avec des indicateurs objectivement vérifiables qui permettent un suivi pluriannuel.

6. Étape de Mise en œuvre et Évaluation du projet

Pour cette étape, des modes d'évaluation sont proposés pour toutes les actions et tous les objectifs. Ils permettront aux organes de suivi de proposer des ajustements ou des changements des actions.

7. Étape de détermination des moyens d'accompagnement du projet.

C'est l'étape la plus difficile, car il faut déterminer les prévisions des moyens humains, des moyens matériels, et des moyens financiers planifiés sur 5 ans.

En étape final, le document sera soumis pour validation, au conseil de direction prévu le mercredi 13 Juin 2018.

VII. Divers

En dernier point, les membres du SCU ont étudié les points inscrits au divers, soient :



1. Recours pour soutenance de doctorat et habilitation universitaire

- Les doctorants de la faculté Mathématiques Informatique: Hadj Tayeb Sabria, Hadj Tayeb Karima, Midoun Mohammed, Djebara Mohammed Redha et Belhadri Abdelkader, ont introduit des recours au CSU en raison du blocage de leurs dossiers de soutenance au niveau du VRPG.

Leurs publications sont dans des Revues en Open Access et payantes. Il s'agit des doctorants Hadj Tayeb Karima, Hadj Tayeb Sabria et Belhadri Abdelkader, le CSU a émis un avis favorable, à titre exceptionnel à leurs soutenances.

Les dossiers de Messieurs Midoun Mohammed et Djebara Mohammed Redha, n'ont pas encore été traités par le CSF et de ce fait le CSU ne les a pas examinés.

- Le doctorant Mahrouz Tayeb de la même faculté a introduit un recours pour la reconsidération du motif de refus de sa publication, il est en deuxième position dans l'article. Les membres du CSU ont émis un avis favorable pour la soutenance du doctorant, sous réserve de vérifier que l'ordre alphabétique est bien imposé par la revue, ou fournir un engagement écrit du directeur de thèse certifiant qu'il s'agit bien du travail du doctorant.

- Monsieur Benzerdjeb Abdelouahab de la faculté de Génie Mécanique, candidat à l'habilitation universitaire a déposé un recours concernant la recevabilité de sa publication dans une revue à accès ouvert payante, (50 \$ frais de traitement).

Eu égard à la longue carrière de monsieur Benzerdjeb Abdelouahab, les membres du CSU ont donné un avis favorable à titre exceptionnel, à la recevabilité de sa publication.

- Monsieur Saidi Hamza, candidat à l'habilitation universitaire, à la faculté de Génie Électrique, a introduit un recours concernant la recevabilité de son dossier, il est titulaire d'un Brevet d'invention et de deux publications dont la mesure de visibilité a disparu deux mois avant la soumission de l'article en juillet 2017.

Les membres du CSU ont émis un avis défavorable à cette requête. Le brevet n'ayant pas valeur de publication.

2. Cas particulier des doctorants en Architecture :

- Le collectif des Doctorants du département d'Architecture de la faculté Architecture et Génie Civil ont remis au CSU, une lettre de revendication demandant de revoir les critères de recevabilité des publications dans le domaine Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville AUMV.

Le domaine AUMV est rattaché au grand domaine des « Sciences physiques et de l'ingénieur », par conséquent, les publications en Architecture sont soumises aux critères de recevabilité énumérés dans ce PV.

Les représentants des enseignants d'architecture, feront la demande au CPND AUMV pour demander au MESRS de reconsidérer le rattachement du domaine AUMV pour l'enlever du grand domaine des « Sciences physiques et de l'ingénieur » et le rattacher à celui des « sciences sociales humaines ».



3. Propositions Projet de loi d'orientation de l'Enseignement Supérieur

Les membres du CSU ont discuté les différentes propositions d'enrichissement du document qui leur a été soumis avant la tenue du CSU.

Appel à candidature pour comités de lecture :

Les membres du CSU ont lancé un appel à candidature pour constituer les comités de lecture de la revue scientifique éditée et publiée par la faculté de chimie.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Rectrice a levé la séance à 16h 30mn.

La présidente



~~المسيدة بن حمران نصر
رئيسة المجلس العلمي
لجامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا
"محمد بوضياف"~~